

***Comment compléter le tableau 2**

Pour obtenir la conformité lors de la réalisation ou de la mise à jour du Plan d'action du PAA

Toutes les cellules des actions services-conseils (SC) et Prime-Vert (PV) doivent contenir une valeur ou un terme pour obtenir la conformité du PAA. Profil ne vérifie pas la conformité des actions non subventionnées (NS). Voici les informations détaillées par colonne :

- Les colonnes « Heures estimées pour la saison 20xx-20xx » doivent être complétées. La valeur « 0 » est acceptée.
- La colonne « Champs associés pour la saison 20xx-20xx » doit être complétée de façon obligatoire pour certaines actions.
Pour les **actions à réaliser dans l'année en cours** :
 - les numéros des champs doivent être écrits de façon obligatoire pour les actions suivantes : 500 (SC), 613 à 624, 656, 657 (PV);
 - les numéros des champs ou un libellé descriptif (ex. : tous les champs, toutes les prairies, à côté du champ 4, lots A et B) doivent être écrits de façon obligatoire pour les actions suivantes : 458, 459, 501 à 510, 513, 514, 517, 528, 529, 635, 737 à 742 (SC), 607, 608, 801, 806, 807, 808, 811, 812, 813 (PV).
- Les colonnes « Situation initiale à la ferme », « Objectif de réalisation pour 20xx-20xx » et « Réalisation en 20xx-20xx » doivent être complétées. La valeur « 0 » ou le terme « non » est accepté.
- La colonne « Heures réalisées en 20xx-20xx » doit être complétée en indiquant les heures d'accompagnement réalisées entre le 1 mars et le 28/29 février. La valeur « 0 » est acceptée.
- La colonne « Objectif de réalisation au terme de l'échéancier de l'action » doit être complétée. Une valeur supérieure à 0 ou le terme « Oui » doit être inscrit.
- Une année d'échéance doit être inscrite dans la colonne « Échéancier de l'action (année) ».
- Si l'action 901 (pas d'action recommandée) est utilisée, une explication doit être inscrite dans la colonne « Commentaires ».

Pour obtenir la conformité à un accompagnement sans mise à jour du PAA

Seules les colonnes « Réalisation en 20xx-20xx » et « Heures réalisées en 20xx-20xx » doivent être complétées pour les actions services-conseils (SC). Profil ne vérifie pas la conformité des actions Prime-Vert (PV) et non subventionnées (NS).